

*Sur l'invitation de la Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère (FAPI)
et du Musée Dauphinois*

Liste des présents (26) :

- Balestrieri Geneviève, présidente de la Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère (FAPI, 38) ;
- Bonvallet Monique, secrétaire générale adjointe de Saint Roch, vous avez dit cimetière ? (38) ;
- Bosshard Sylvie, Limonest Patrimoine (69) ;
- Cayol-Gerin Anne, responsable du service Patrimoine culturel du Conseil général de l'Isère (38) ;
- Ceresoli Fabienne, enseignante (42) ;
- Coulos-Vaillant Simone,
- Courtois Franck, trésorier de Patrimoine Rhonalpin, président de Patrimoine et développement du Grand Grenoble (38) ;
- Damitio William, trésorier de Mémoire de la Libération Dauphinoise (38) ;
- Doche Henri, Limonest Patrimoine (69) ;
- Gilles-Di Pierno Eddie, président de Patrimoine Rhonalpin, président du Comité d'Intérêt Local des Etats-Unis (69) ;
- Guétat Gérard, président de Mémoire de la Libération Dauphinoise (38) ;
- Jacquier André, président de Mémoires Corbassiennes (69) ;
- Jane-Buisson Chantal, guide conférencière (69) ;
- Léonet Michèle, Usine Sans Fin, Vive la TASE et Robins des villes (69) ;
- Lievremont Jean-François, administrateur de Limonest Patrimoine (69) ;
- Lusignol Pierre, président de la Société Lyonnaise d'Histoire de l'Aviation et de Documentation Aéronautique (SLHADA, 69) ;
- Masson Jean-Louis, Vies de Châteaux (69) ;
- Mathieu Chantal, Limonest Patrimoine (69) ;
- Perben Claude, président de Limonest Patrimoine (69) ;
- Perrin Eric, conservateur du Musée de l'Art et de l'Industrie (42) ;
- Robert Alain, administrateur de Patrimoine Rhonalpin, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine pour l'Isère (38) ;
- Seigle Philippe, membre du bureau de Patrimoine Rhonalpin, membre du bureau de la Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère (FAPI, 38) ;
- Spillemaecker Chantal, Conservateur en chef du patrimoine au Musée dauphinois (38) ;
- Troussier Jean-Luc, Les amis des Moulins de l'Isère (38) ;
- Vigné Flore, chargée de mission Patrimoine Rhonalpin ;
- Weber Robert, administrateur de Patrimoine Rhonalpin, trésorier d'Artis Mirabilis (69).

Liste des excusés (11) :

- Bailly Laurence, service du Patrimoine du Conseil général de l'Ain (01) ;
- Barde Yves, président d'Alpyfort (38) ;
- Belle Véronique, service de l'Inventaire du Conseil régional Rhône-Alpes ;
- Bogey Annie, professeur d'histoire de l'art, Histoire Religieuse et Patrimoine Alpains (HRPA, 73) ;
- Millet Martine, Responsable Mémorial de Caluire-Jean Moulin, chargée de mission travail de mémoire au Conseil général du Rhône (69) ;
- Paris Laurence, service du Patrimoine du Conseil général de l'Ain (01) ;
- Pays Marie-Dominique, Pôle Attractivité, Animation territoriale et Enseignement du Conseil général de la Loire (42) ;
- Penez Catherine, directrice du service du Patrimoine du Conseil général de l'Ain (01) ;
- Perret Jean-Philippe, amis du château des Allymes (01) ;

- Sollacaro Martine, présidente de la Prairie des 21 fusillés de Dagneux (01) ;
- Vialard Dominique, Administrateur Association de fortifications alpines - Les bergers des pierres, délégué régional Alpes Association Vauban (73).

Eddie Gilles-Di Pierno accueille les participants et les remercie de leur présence. Il remercie également la Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère (FAPI) pour avoir ouvert les portes du Musée Dauphinois à Patrimoine Rhônalpin ; ainsi que le Musée Dauphinois lui-même pour avoir volontiers prêté une salle de réunion et prévue la visite de l'exposition *A l'arrière comme au front, les isérois dans la Grande Guerre*.

Chantal Spillemaecker prononce quelques mots d'accueil au nom de Jean Guibal, son directeur, qui rejoindra les participants pour le repas de midi, étant retenu par d'autres obligations durant la matinée. Elle ajoute que Patrimoine Rhônalpin et le Musée Dauphinois ont une longue histoire commune, puisque le musée est adhérent depuis 1985. Ils ont eu l'occasion de travailler ensemble sur d'autres thématiques, comme le patrimoine industriel. Elle salue également l'engagement de la FAPI, et souligne l'aspect indispensable du travail des associations pour le Musée Dauphinois et bien sûr pour le patrimoine en général. Elle revient sur l'importance du patrimoine militaire dans l'histoire locale que ce soit à travers les places fortes qui entourent Grenoble ou plus anciennement encore avec de grands épisodes comme la traversée des Alpes d'Hannibal. Elle ajoute que le Musée Dauphinois a lui-même tenu un rôle militaire puisqu'en 1914, il a été transformé en caserne militaire pour 400 soldats. Elle souhaite aux participants une bonne réunion, ainsi qu'une excellente visite de l'exposition, guidée par ses deux commissaires Olivier Cogne et Hélène Viallet.

Philippe Seigle rappelle ce qu'est la FAPI : une fédération de 95 associations, comptant également 10 adhérents individuels. Leur lien avec Patrimoine Rhônalpin est très fort puisque la FAPI est membre du bureau de l'association, il semblait donc naturel d'accueillir cette réunion à Grenoble. Il ajoute qu'il était président de la FAPI jusqu'à peu mais que le flambeau est désormais transmis à Geneviève Balestrieri.

Eddie Gilles-Di Pierno remercie Chantal Spillemaecker et Philippe Seigle pour leurs mots d'accueil. Il précise que la réunion dure jusqu'à midi, heure à laquelle un buffet dinatoire attend les participants dans le cloître. Il ajoute que l'inauguration de l'exposition *A l'arrière comme au front, les isérois dans la Grande Guerre* n'a lieu que demain et que la commission a donc le privilège de la visiter en avant première.

Recensement des monuments aux morts et inventaire

Eddie Gilles-Di Pierno accueille Anne Cayol-Gerin, qui a proposé de présenter à la commission le travail du service du Patrimoine du Conseil général en ce qui concerne l'inventaire.

Anne Cayol-Gerin se présente et exprime son plaisir de voir les acteurs régionaux présents autour de cette table. Elle compte sur les croisements féconds entre les différents départements et les différents types d'acteurs. Elle propose de présenter les possibilités de croisements entre le recensement des monuments aux morts atypiques lancé par Patrimoine Rhônalpin et le travail d'inventaire du Conseil général de l'Isère. Ce travail est lancé depuis de nombreuses années. Aujourd'hui le service travaille à leur mise en ligne sous forme de fiches : de nombreux éléments du patrimoine sont ainsi répertoriés et documentés sur le site internet [Isère patrimoine](http://Isere.patrimoine). D'autres fiches ne sont pas encore en ligne mais sont consultables sur demande pour les acteurs du patrimoine, le service du Patrimoine culturel se veut centre de ressources, même s'il n'a pas vocation à s'ouvrir au grand public. Le travail n'est pas exhaustif mais vise à couvrir une grande partie du territoire départemental et de nombreuses thématiques. La méthodologie est construite de façon à pouvoir harmoniser des données collectées à l'échelle européenne, comme à l'échelle communale.

Ces fiches correspondent à la description d'un monument et de son état à un instant T, accompagné de ces coordonnées Lambert. Il a pu connaître des altérations par la suite, des modifications ou encore être déplacé. Pour trouver des renseignements sur les monuments aux morts plusieurs pistes sont possibles. La série des archives départementales correspondants aux correspondances des communes est une bonne source en ce qui concerne la construction des écoles mais aussi l'érection des monuments aux morts. Il peut être intéressant d'étudier le parti pris des sculpteurs, mais aussi les croisements qui s'effectuent, les parentés dans le style, dans les matériaux choisis. En Isère plusieurs monuments utilisent le ciment. Il peut aussi être intéressant de

croiser les fiches afin de comparer les noms entre la plaque paroissiale et celle de la commune. Un même monument peut avoir été l'objet de tiraillement selon la présence d'une dédicace religieuse ou non, marquant le soutien financier de l'église mais rendant le monument non conforme pour une subvention de l'Etat républicain et laïc. Les monuments aux morts sont également souvent réutilisés pour les guerres suivantes qui composent donc avec sa structure. Il faut également noter la présence de quelques monuments de la guerre de 1870, précurseurs du vaste mouvement de l'entre-deux guerres. Plusieurs fiches circulent dans l'assemblée pour illustrer son propos.

Eddie Gilles-Di Pierno remercie Anne Cayol-Gerin pour ces précisions méthodologiques. Il ajoute que les délibérations du comité chargé de l'érection du monument aux morts, notamment sur les questions de religion, sont souvent très riches et savoureuses. Certaines communes n'ayant pas de morts sur leur territoire, ont demandé le rattachement de fermes isolées pour pouvoir participer à l'élan de commémoration des monuments aux morts. Anne Cayol-Gerin ajoute que certaines communes n'ont à ce jour toujours pas de monuments.

Edition d'un *Vademecum monuments aux morts*

Eddie Gilles-Di Pierno explique la vocation de la collection des *Vademecum* de Patrimoine Rhonalpin. Ce sont des guides pratiques qui visent à aider les communes à mieux gérer et valoriser leur patrimoine. Souvent les petites communes manquent de conseil, ignorent comment prendre soin de leur monument (nettoyage agressif, comme avec de la javel). Ces guides permettent donc de trouver les bons contacts pour la restauration, la valorisation et les divers financements qui y sont attachés.

Pour le *Vademecum* concernant les monuments aux morts plusieurs contacts ont déjà été pris : auprès d'une avocate spécialisée dans le droit public pour un volet législatif, auprès du Conseil Général de l'Ain pour un encadré sur le sculpteur Alphonse Muscat, auprès de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre pour un volet sur la restauration et ses financements, auprès de l'Union régionale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (URCAUE) pour le volet valorisation. Nous rencontrons également prochainement le cabinet du préfet du Rhône pour déposer un dossier de labellisation par la Mission Centenaire. Un contact avait été pris également auprès de M. Carrié, un photographe qui travaille sur les monuments aux morts, mais son travail artistique ne pouvait se marier avec des obligations de recensement.

Geneviève Balestrieri propose de contacter l'Association des Maires de l'Isère, qui pourront se faire les ambassadeurs de notre projet via leur revue et possèdent par ailleurs un service juridique très compétent sur les questions de droit public.

Alain Robert annonce que la Fondation du Patrimoine reçoit de plus en plus de demandes pour des souscriptions pour les restaurations de monuments aux morts.

Recensement des monuments aux morts atypiques de la région Rhône-Alpes

Eddie Gilles-Di Pierno revient sur l'appel lancé en février 2014 pour recenser les monuments aux morts considérés comme remarquables et/ou atypiques en région Rhône-Alpes. Cet appel a très bien fonctionné puisque nous avons eu 192 retours. Ces retours sont très disparates en fonction des départements. Nous en avons sélectionné quarante à présenter à la commission, cinq par département. Les participants doivent aujourd'hui en choisir 16, soit 2 par département. Ces 16 monuments figureront à la fin du *Vademecum*, comme une illustration de la diversité des monuments aux morts existants dans notre région et de leur richesse patrimoniale et mémorielle. Cette sélection n'a pas valeur à être représentative ou encore officielle, c'est simplement un choix, celui du groupe rassemblé aujourd'hui.

Philippe Seigle pose la question des critères de sélection : doivent-ils être inscrits ou classés ? Eddie Gilles-Di Pierno répond que ça n'a pas d'importance particulière, le but n'est pas forcément de choisir les plus massifs ou les plus exceptionnels mais simplement ceux dont la symbolique nous parle ou qui semblent sortir du lot.

NDLR : chaque lien hypertexte vous mènera à une page web existante vous permettant de visualiser le monument.

Dans l'Ain, cinq monuments ont été présélectionnés : celui de [Bourg-en-Bresse](#), celui de [Jujurieux](#), celui de [Lompnieu](#), celui de [Meximieux](#) et celui d'[Oyonnax](#) (de 1948). La commission a choisi de mettre en avant pour sa thématique originale celui de Meximieux, inauguré en 1922, où le sculpteur Benoist a représenté les retrouvailles d'une petite fille et d'un poilu ; et celui d'Oyonnax car inauguré en 1948 (il remplace l'ancien monument de 187, qui avait également servi pour 1914), il représente les trois conflits (1870 – 1914 – 1939) par trois soldats distingués par leur tenue. La commission a choisi de mettre de côté les œuvres d'Alphonse Muscat, dans la mesure où un encadré lui sera consacré spécifiquement dans l'ouvrage.

Dans l'Ardèche, les cinq monuments présélectionnés sont : celui de [Joyeuse](#), celui de [Ribes](#), celui de [Saint-Joseph-les-Bancs](#), celui de [Saint-Mélany](#), et celui de [Tournon](#). La commission a choisi celui de Joyeuse, pour la représentation par Gaston Dintrat du deuil d'un couple de paysans pleurant leur enfant mort à la guerre (ce monument est considéré, à tort comme pacifiste) ; et celui de Tournon pour son aspect monumental. Il est proposé de faire un encart aux monuments fait avec des plaques émaillées, nombreux dans le Sud de l'Ardèche, mais aussi ailleurs en Rhône-Alpes.

Dans la Drôme, les cinq monuments présélectionnés sont : celui de [Buis-les-Baronnies](#), celui de [Nyons](#), celui de [Romans](#), celui de [Saint-Pantaléon-les-Vignes](#), et celui de [Valence](#). La commission a sélectionné celui de Nyons pour sa symbolique forte du « *Droit prime la Force* » et celui de Saint-Pantaléon pour sa simplicité qui fait son originalité.

Dans l'Isère, les cinq monuments présélectionnés sont : celui de [Châbons](#), celui de [La-Côte-Saint-André](#), celui de [La-Verpillière](#), celui du [Péage-de-Roussillon](#) et celui de [Saint-Prim](#). La commission a choisi celui de Châbons pour ses plaques émaillées et pour la récente restauration qui a été faite et celui du Péage-de-Roussillon car il présente deux versions, une laïque et une chrétienne.

Dans la Loire, les cinq monuments présélectionnés sont : celui de [Boën](#), celui de [Chazelles-sur-Lyon](#), celui de [Pouilly-les-Feurs](#), celui de [Saint-Julien-d'Oddes](#) et celui de [Saint-Martin-d'Estréaux](#). La commission a choisi celui de Pouilly-les-Feurs pour la représentation de la solidarité entre poilus, la fraternité des tranchées ; et celui de Saint-Martin-d'Estréaux pour son pacifisme engagé. Ici encore la commission n'a pas sélectionné le sculpteur le plus prolifique et spécifique de la Loire Joanny Durand, mais un encadré sera consacré à son œuvre et à ses choix symbolique particulier, les représentations de gaulois.

Dans le Rhône, les cinq monuments présélectionnés sont : celui de [Dardilly](#), celui d'[Irgny](#), celui de [l'Île aux Cygnes](#) à Lyon, celui dit « [d'Oran](#) » à Lyon, et celui de [Villeurbanne](#). La commission a sélectionné les deux monuments lyonnais : celui de l'Île-aux-Cygnes pour son aspect monumental et la réflexion paysagère qu'il sous-tend ; celui d'Oran, pour l'hommage aux combattants algériens.

Dans la Savoie, les cinq monuments présélectionnés sont : celui d'[Aix-les-Bains](#), celui de [Mouxy](#), celui de [Saint-André](#), celui de [Saint-Paul-sur-Isère](#), et celui de [Termignon](#). La commission a choisi celui d'Aix-les-Bains pour sa symbolique variée et pour le matériau utilisé, le ciment moulé ; et celui de Termignon pour sa typicité, puisqu'il représente une femme en costume savoyard, pleurant ses morts.

Dans la Haute-Savoie, les cinq monuments présélectionnés sont : celui d'[Annecy](#), celui d'[Evian](#), celui de [Samoëns](#), celui de [Taninges](#), et celui de [Trept](#). La commission a choisi celui de Samoëns pour la symbolique de l'allégorie de la mort et la destinée du sculpteur (très connu aux Etats-Unis par la suite) ; et celui de Taninges car c'est un bronze peint, et que la commune possède par ailleurs un des rares monuments de la guerre de 1870.

Eddie Gilles-Di Pierno remercie la commission pour ces travaux.

Chantal-Jane Buisson demande quel sera l'avenir des fiches non choisies. Eddie Gilles-Di Pierno explique qu'elles constituent une base de données, que nous allons tenter de mettre en ligne si cela n'est pas trop chronophage.

Un Courrier du Centenaire

Eddie Gilles-Di Pierno explique que Patrimoine Rhônalpin va désormais tenter de publier deux Courriers du Patrimoine par an. Le premier en décembre-janvier qui relate les actualités de l'année, comme c'était déjà le cas ; et un second en juin-juillet autour d'une thématique précise. Cette année la thématique est le Centenaire la première guerre mondiale, et plus largement le patrimoine militaire.

Il faut appeler à toutes les bonnes volontés pour relayer les informations sur les événements prévus autour de la guerre de 1914-1918, afin de pouvoir garnir la rubrique d'actualités.

Actualités régionales

Autour du Centenaire justement, plusieurs expositions se mettent en place.

La Fondation Renaud va exposer à l'automne sa collection d'affiches de la Guerre de 1914-1918, au Fort de Vaise à Lyon. Un ouvrage va également être publié chez EMCC.

La bibliothèque municipale de Lyon démarre également une exposition à l'automne intitulée *1914-1918 Lyon sur tous les fronts*. Cette exposition est constituée du Fonds de la guerre 1914-1918, collecté par la bibliothèque dès 1915.

Eric Perrin annonce que les villes d'armes, Tulle, Châtellerauld et Saint-Etienne devaient organiser pour l'automne 2015 une exposition commune. Saint-Etienne organisera en tout cas une manifestation autour des Bénéfices de guerre (en termes économiques, de progrès médicaux, de la chimie, etc.).

Monique Bonvallet explique que l'association *Saint-Roch, vous avez dit cimetière ?* va organiser une visite spéciale sur le thème des poilus.

De nombreuses autres manifestations se déroulent partout en Rhône-Alpes.

En dehors des manifestations gravitant autour du Centenaire, l'actualité militaire est également présente.

L'association Vauban prévoit un Congrès les 29 mai et 1^{er} juin 2014, il se déroulera en Franche-Comté. Le programme est disponible sur leur site www.association-vauban.org.

A l'international, un congrès est prévu autour du patrimoine fortifié et du développement durable, les 15 et 17 octobre à Pampelune, en Espagne. Le programme est en cours de constitution. Vous pouvez trouver plus d'informations sur <http://congress.fortiuspamplonabayonne.eu>.

La réunion se termine à 12h15. Le groupe se dirige vers le cloître pour un mot d'accueil de Jean Guibal et le buffet de midi. La visite de l'exposition se fera de 14h à 15h30.